

Programme d'infrastructures Québec-Municipalités

Inauguration du garage municipal d'Arundel

Arundel, le 17 septembre 2017. – Le gouvernement du Québec est fier d'avoir contribué au projet de construction du nouveau garage municipal d'Arundel. Cette infrastructure permettra à la fois de répondre aux attentes du milieu et de combler un important besoin d'espaces dans un environnement sécuritaire et conforme aux normes en vigueur.

Le député d'Argenteuil, M. Yves St-Denis, et la mairesse de la Municipalité d'Arundel, M^{me} Guylaine Berlinguette, ont procédé aujourd'hui à l'inauguration de ce nouveau bâtiment qui comprend également une salle communautaire. Le député a profité de l'occasion pour rappeler la contribution financière de près de 1,5 million de dollars du gouvernement du Québec à ce projet.

Citations

« Je suis fier de l'appui financier du gouvernement pour la réalisation de ce projet, qui revêt une grande importance pour les citoyens et les employés de la Municipalité d'Arundel. En plus d'offrir un milieu de travail sécuritaire et performant à son personnel, la Municipalité bonifie les offres de services communautaires à la population. »

Yves St-Denis, député d'Argenteuil

« Le gouvernement du Québec travaille dans un esprit de collaboration avec les municipalités pour qu'elles puissent renouveler leurs infrastructures publiques. Ce projet réalisé dans les Laurentides est une illustration de la relation de partenariat qui unit les municipalités et le gouvernement en faveur du développement de toutes les régions du Québec. »

Christine St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la région des Laurentides

« La construction du garage municipal et de la salle communautaire constitue un projet très important pour la pérennité de la Municipalité. Sa réalisation permet au Service des travaux publics de travailler dans un environnement sécuritaire, répondant aux normes en vigueur, et fournissant aux différents organismes une salle fonctionnelle disponible pour leurs activités. Je suis particulièrement fière de ce bâtiment qui a été conçu pour assurer un développement durable et économiquement responsable, fruit d'une étroite collaboration avec les différents paliers gouvernementaux. »

Guylaine Berlinguette, mairesse de la Municipalité d'Arundel

Faits saillants

- L'aide financière provient du [Programme d'infrastructures Québec-Municipalités \(PIQM\) – volet Réfection et construction des infrastructures municipales \(RECIM\)](#), qui permet aux municipalités de réaliser des projets de construction, de mise aux normes, de réhabilitation, de conversion ou de réfection d'infrastructures municipales propres à assurer la pérennité des services aux citoyens.
- En vertu de ce programme, le coût maximal admissible du projet a été établi à 2 133 100 \$. La contribution financière du gouvernement du Québec s'élève à 1 493 170 \$. La Municipalité a complété le financement. De plus, un montant de 533 275 \$, provenant du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec, a été affecté au projet.
- Le Plan québécois des infrastructures 2017-2027 prévoit des investissements de 7 milliards de dollars dans le secteur des infrastructures municipales, sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). En ajoutant les contributions du gouvernement du Canada et des municipalités, ce sont 15 milliards de dollars qui seront investis dans les infrastructures municipales au Québec au cours des dix prochaines années.

Liens connexes

Pour obtenir plus d'information sur le PIQM – volet RECIM, visitez la section Infrastructures du site Internet du MAMOT : <http://www.mamot.gouv.qc.ca/infrastructures/programme-dinfrastructures-quebec-municipalites-piqm/piqm-volet-5/>

Plan québécois des infrastructures 2017-2027 :
https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget_depenses/17-18/infrastructuresPubliquesQuebec.pdf

Pour en savoir plus sur les activités du MAMOT, suivez-nous sur les médias sociaux :



<https://www.facebook.com/AffairesMunicipalesOccupationTerritoire/>



<https://twitter.com/MAMOTQC>

– 30 –

Sources : Marie-Ève-Pelletier

Directrice des communications
et attachée de presse
Cabinet du ministre des Affaires
municipales et de l'Occupation du
territoire, ministre de la Sécurité publique
et ministre responsable de la région de
Montréal
418 691-2050

Mélanie Cayer

Attachée politique
Bureau de circonscription
du député d'Argenteuil
450 562-0785

Information : Pierre-Luc Lévesque

Relationniste de presse
Direction des communications du
ministère des Affaires municipales
et de l'Occupation du territoire et du
ministère de la Sécurité publique
418 691-2015, poste 3746